

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S.E.P.N.B. 20 Avril 1975

L'Assemblée générale de la Société s'est tenue à 9 h 30 au Village de Vacances de Mûr-de-Bretagne en présence d'une centaine de personnes sous la présidence de M. DIDIER, Vice-Président. M. GUILCHER, Président en exercice étant excusé.

COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ PAR M. LE DÉMEZET, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

Dans un premier temps, M. LE DÉMEZET dresse l'historique de l'évolution de la S.E.P.N.B. durant ces dernières années. On peut constater un net fléchissement du recrutement et la perte d'un certain nombre d'adhérents dans les différents départements. Plusieurs causes possibles de cette évolution sont évoquées. Ce constat implique une meilleure définition des orientations de la S.E.P.N.B. et une meilleure activité militante à tous les niveaux.

Il évoque ensuite les problèmes principaux qui se sont posés cette année, en particulier les questions relatives à l'énergie nucléaire, à la crise du pétrole, etc. D'une façon générale, c'est tout le problème de la croissance et du choix de société qui en résulte, qui devra être posé rapidement.

En ce qui concerne les milieux naturels, on constate une dégradation accélérée d'un certain nombre de milieux naturels : sites littoraux, milieux humides, marais, paluds, etc... étant les plus menacés. L'urbanisme anarchique en bord de mer continue de plus belle et, malgré les recommandations de récentes circulaires ministérielles, les routes littorales continuent à être construites (par exemple la route de Saint-Jean-du-Doigt à la pointe de Beg-an-Fry, la route du Cap Fréhel...).

En matière de pollution, la législation ne semble guère être respectée et l'on continue à constater trop fréquemment, entre autres, la pollution massive de cours d'eau et du milieu marin.

Plusieurs actions ont été menées pour la défense de la faune, un certain nombre de délits de chasse ont été signalés à l'Administration : destruction d'espèces protégées, chasse en dehors des temps d'ouverture, etc... Des remarques ont été faites à l'Administration en ce qui concerne la liste des nuisibles dans quelques départements. Des remarques ont été aussi formulées sur les dates d'ouverture et de fermeture de chasse au gibier d'eau.

En ce qui concerne les réserves, la politique de la S.E.P.N.B. dans ce domaine se poursuit. Nous avons désormais 18 réserves terrestres et maritimes. Leur gestion est confiée à M. BRIEN. Le classement de l'ensemble de ces réserves en réserves naturelles a été demandé au ministère de l'Environnement ; nous pensons voir aboutir cette demande dans l'année en cours.

Par ailleurs, la Société a essayé cette année de développer ses relations avec la presse régionale pour avoir un impact plus grand sur l'opinion et sensibiliser les citoyens à un certain nombre de problèmes de protection de la nature. C'est ainsi que plusieurs articles ont été publiés par *Ouest-France* et le *Télégramme* sur les problèmes spécifiques (dunes, pétrole, nucléaire, phoques, protection des forêts, etc...). Un large écho des travaux de cette Assemblée a d'ailleurs été donné par ces deux quotidiens. Cette action, en direction de la presse à grand tirage et éventuellement de la télévision régionale, sera poursuivie pour fournir un maximum d'informations sur les problèmes les plus cruciaux du moment.

M. LE DÉMEZET évoque ensuite le problème de la revue destinée aux jeunes, question qui avait déjà été soulevée lors de la précédente Assemblée générale de Guérande. Il s'avère qu'avec ses moyens actuels, la S.E.P.N.B. n'est pas en mesure d'assurer la rédaction et la diffusion d'une revue spécifique. Par contre, un travail remarquable a été fait par une équipe des

Ardennes qui publie à l'intention des jeunes une revue intitulée *La Hulotte* (6, rue Saint-Bernard - 08200 Sedan). Des contacts ont été pris avec les responsables de cette revue pour assurer une diffusion maximum sur la Bretagne. Nous souhaiterions qu'un grand nombre d'adhérents de notre Société s'abonne à *La Hulotte* et surtout qu'il la fasse connaître aux jeunes autour d'eux.

Le problème de la vie des sections départementales est ensuite abordé. M. LE DÉMÉZET souligne la nécessité de la mise en place rapide des Fédérations départementales et régionales des Associations de Protection de l'environnement. Il conclut en soulignant que la sauvegarde des milieux naturels, de la faune et de la flore passe par l'adoption au Parlement, lors d'une prochaine session, de la loi-cadre sur la protection de la nature.

En définitive, l'évolution de la Société, tant au point de vue des effectifs d'adhérents que de l'activité militante, invite à réflexion. La S.E.P.N.B. doit se définir une ligne de conduite précise et tenter de faire participer au maximum ses membres aux actions de protection de l'environnement.

M. J. GARREAU, Trésorier, présente et commente le tableau de l'exercice 1974 (voir ci-dessous).

Situation de Trésorerie - Exercice 1974

RECETTES

Solde disponible au 1-1-74	98 767,51
Cotisations	83 644,44
Subventions, dons	21 620,00
Matériel éducatif	41 971,64
Virement World Wildlife Fund	33 000,00
Virements internes de fonds	373 000,00
Recettes diverses	8 155,48
Gestion Centre d'Initiation Permanente à la Nature ..	155 000,00
Gestion Bureau d'Etudes	218 810,00
Gestion Réserves	48 799,80
Bilan Réserve Cap-Sizun	91 661,18
	1 174 430,05

DEPENSES

Salaires et Charges sociales	226 378,36
Penn ar Bed	87 134,22
Achat de matériel	31 663,65
Frais divers de gestion	23 536,20
Virements internes de fonds	373 000,00
Transports et déplacements	9 751,61
Fonctionnement Sections	11 497,30
Travaux fournitures services extérieurs	13 053,37
Gestion Centre d'Initiation Permanente de la Nature ..	74 984,22
Gestion Bureau d'Etudes	53 550,14
Gestion Réserves	58 344,00
Bilan Réserve Cap-Sizun	74 963,42
Solde disponible au 31-12-74	136 573,56
	1 174 430,05

M. C. BABIN, Rédacteur de *Penn ar Bed*, rappelle brièvement que les différentes décisions de l'Assemblée générale de 1974 concernant la revue ont été appliquées. Il fait appel à nouveau à la participation du plus grand nombre afin que *Penn ar Bed* remplisse aussi un rôle de liaison entre les membres de la Société. Il annonce enfin qu'il quittera la Rédaction à la fin de 1975 après la parution du numéro 83.

Après ces comptes rendus d'activité, M. DIDIER propose de consacrer le reste de la matinée à la discussion du rapport de M. LE DÉMÉZET et des problèmes généraux. L'après-midi, le débat portera sur le fonctionnement de la Société, les secrétaires des sections départementales présenteront leurs rapports d'activité.

Le problème de la diminution du nombre d'adhérents est évoqué ; il semble que l'on puisse raisonnablement estimer une stabilisation des effectifs à 3 500 membres environ. Cette perte est due pour une part au fait que, cette année, n'ont été prises en compte que les personnes étant à jour de cotisations ; par ailleurs, il y a eu ces derniers temps création de nombreuses sociétés parallèles, complémentaires de la S.E.P.N.B. plutôt que concurrentes. Ce désintérêt de certaines personnes peut également être causé par une vie insuffisante de nos sections locales ; il apparaît nécessaire de faire se rencontrer nos adhérents et d'en faire des militants.

A un nouvel adhérent demandant s'il avait été établi un choix prioritaire dans les problèmes de protection, M. DIDIER répond que les urgences sont en fait imposées par l'actualité (centrales nucléaires). M. LE DÉMEZET souligne qu'il est impossible de se désintéresser de certains problèmes même si d'autres présentent un caractère d'urgence ; il n'est pas concevable de négliger la protection du littoral même si l'action sur l'énergie nucléaire accapare bon nombre de nos animateurs bénévoles.

Le débat porte ensuite sur le fonctionnement du Bureau d'Etudes, les rapports entre « étude » et « protection », la diffusion et l'utilisation éventuelles des résultats des contrats. MM. LUCAS et LE FEUVRE interviennent pour justifier l'existence du Bureau d'Etudes : on ne peut défendre valablement sans étude préalable sérieuse ; ceci est d'ailleurs en tout point conforme à l'esprit de la S.E.P.N.B. reflété par sa publication *Penn ar Bed*. De plus, le travail du Bureau d'Etudes apporte des moyens. La question de la diffusion et de l'utilisation des résultats de contrats est à nouveau posée. Il est également demandé que soit publiée périodiquement la liste des contrats en cours et achevés. M. LUCAS précise que les contrats sont financés par des organismes qui en sont propriétaires, ils ne peuvent donc être publiés tels quels ; cependant les résultats sont utilisables, une publication pouvant même être envisagée sous forme expurgée, notamment, lorsque sont en jeu des intérêts privés. MM. DEMAURE et LUCAS dénoncent l'attitude anormale du gouvernement français sur la publication des résultats relatifs à la pollution ainsi que l'état d'incurie des laboratoires officiels d'analyse.

M. LE GALL pense qu'il serait utile de mettre en place un Bureau d'Etudes juridiques ; il suggère également que certains comités locaux de défense puissent utiliser les compétences de la S.E.P.N.B. M. LE DÉMEZET lui répond que ces deux points ont été prévus par le Bureau.

M. LE FEUVRE : « La S.E.P.N.B. est à la tête d'une information exceptionnelle que l'Administration ne possède pas, qu'elle connaît et qu'elle utilise à son profit ; cependant les résultats obtenus ne servent à rien s'ils ne sont pas utilisés et s'il n'y a pas de militants de base ».

M. DIDIER lève la séance du matin en rappelant que l'après-midi la discussion reprendra et que les personnes participant à l'Assemblée générale pourront prendre part à l'excursion organisée vers les Gorges du Daoulas et l'étang des Salles.

La discussion de l'après-midi débute par un débat sur le fonctionnement de la S.E.P.N.B. Pour M. LE DÉMEZET, la bonne marche de la Société nécessite des sections départementales actives bénéficiant d'une certaine autonomie ; l'administration et certains services (photocopie, fichiers) étant groupés à Brest.

Les participants échangent ensuite leurs opinions sur le rôle du Bureau d'Etudes et les conseillers écologistes. Pour certains, un conseiller écologiste est nécessaire à la bonne marche d'une section ; il faudrait également qu'un conseiller soit mis à temps plein à la disposition d'associations telles que les Comités de défense. Le Bureau d'Etudes de la S.E.P.N.B. devrait également être le bureau d'études de toutes les associations de protection de la nature en Bretagne. Toutes ces questions touchent de très près le problème financier. Les conseillers écologistes ne peuvent être rémunérés que par l'argent apporté par les contrats et l'exécution de ceux-ci ne leur laisse que peu de temps à consacrer à d'autres tâches. Il est nécessaire de revaloriser le prix des contrats ; de l'avis unanime des participants, il ressort que le travail fourni par le Bureau d'Etudes et les conseillers écologistes n'a pas toujours été payé à son juste prix par les organismes bailleurs de contrats.

M. LE DÉMEZET repose le problème des relations entre la S.E.P.N.B. et les

associations telles que Comités locaux de défense : « Notre Société doit apporter à ces groupements le soutien du fond de documentation qu'elle possède, de ses conseillers et du Bureau d'Etudes. Il doit y avoir complémentarité entre leur militantisme et notre action d'étude et de recherche. Cependant il devient nécessaire de codifier les relations de notre Société avec ces associations : demander aux personnes de ces groupements d'adhérer à la S.E.P.N.B., exiger une participation financière ».

La parole est ensuite donnée aux secrétaires des sections départementales afin de présenter leurs comptes rendus d'activité.

COMPTE RENDU DE LA SECTION DE LOIRE-ATLANTIQUE :

M. DEMAURE annonce qu'il y a en projet un nouveau contrat avec l'O.R.E.A.M. L'activité de la Section est surtout orientée vers la défense de la presqu'île guérandaise (procès en cours auprès du Tribunal administratif) et le problème nucléaire : la S.E.P.N.B. a suscité la création de Comités de défense qu'elle anime, ce qui lui prend beaucoup de temps. Il faut absolument restructurer la Section et constituer un groupe plus important ; le fonctionnement repose actuellement trop sur certains volontaires dont toute l'énergie est mobilisée par le problème nucléaire.

COMPTE RENDU DE LA SECTION DES COTES-DU-NORD PRESENTE PAR M. PETIT :

La Section des Côtes-du-Nord entretient d'étroites relations avec l'Association pour la Protection de la Baie de Saint-Brieuc avec laquelle elle a beaucoup d'actions communes : sorties sur le terrain, expositions sur les champignons, les oiseaux, les volcans. La section a en projet un inventaire des richesses naturelles de la côte est de la baie d'Yffiniac au Cap Fréhel, des créations de réserves et l'établissement de sentiers de randonnée. D'autres actions ont été menées : par exemples, à propos de la station d'épuration du Cap d'Erquy.

COMPTE RENDU DE LA SECTION DU SUD-FINISTERE :

La Section dont les actions reposent plus sur les personnes que sur l'association a préparé, en collaboration avec le C.R.I.N., un stand pour la Foire-Exposition de Quimper ; elle a organisé des réunions d'information sur les P.O.S.

M. LE GAL souhaite que soient organisées des réunions de formations sur des sujets tels que : énergie nucléaire, P.O.S., zones boisées... Les gens préparés pourraient alors organiser des réunions publiques et être des contradicteurs valables. Ce souhait est partagé par les personnes présentes et le projet de réunions, notamment sur les P.O.S., est retenu.

Le secrétaire de la section du Sud-Finistère demande que la S.E.P.N.B. dénonce la position de l'Administration et de certaines municipalités qui évitent de consulter des associations comme la nôtre ; malgré les positions de principe prises par l'Administration sur les actions de protection de la nature, comme auparavant les décisions sont prises en évitant la confrontation et l'information publique.

COMPTE RENDU DE LA SECTION DU MORBIHAN :

Concernant les P.O.S. et S.D.A.U., la Section a mené une action directe au niveau des administrations : équipement, agriculture ; elle envisage une action dans la presse.

Un montage audiovisuel sur la pêche à pied a été réalisé pour l'information du public.

COMPTE RENDU DE LA SECTION D'ILLE-ET-VILAINE :

La Section a été représentée dans plusieurs manifestations publiques, elle a organisé quelques excursions.

Il y a eu intervention de la Section dès que le projet de création de la route de Fréhel a été connu. Dans le cadre de la mise en place du P.O.S., la Section a demandé le classement d'une zone dunaire de Saint-Coulomb en milieu naturel.

M. LE DÉMÉZET clôt la séance.

Activités du Club d'Ornithologie du Lycée Dupuy-de-Lôme, Lorient, en 1974-75.

Par rapport à l'an dernier, on constate une augmentation du nombre des participants aux sorties, mais les activités ont été plus dispersées. Nous assurons maintenant une bonne surveillance de la côte lorientaise, des dunes de Plouhinec-Gâvres et aussi de la forêt de Pontcalleck, et nous coordonnons désormais les observations pour la moitié ouest du Morbihan. Le nombre important de nos adeptes peut nous permettre d'organiser efficacement certaines opérations d'envergure.

QUELQUES ACTIVITES...

Sortie à Groix, le 13/10, pour l'observation des migrateurs qui séjournent sur l'île... et pour le plaisir de tous.

2 sorties à l'étang de Saint-Jean et en rivière d'Etel, les 10/11 et 15/12, pour les recensements d'hivernants.

Le 22/12, sortie en rivière d'Etel pour recenser les pièges à poteaux installés illégalement sur les vasières pour la capture des Goélands.

Recensements des anciens nids de Buse à Pontcalleck, les 30/12 et 1/2. Le total se montera à 18 ! Plusieurs Bécasses observées.

L'excursion habituelle dans le Golfe le 4/1, prolongée en rivière de Pénerf, a permis d'observer des milliers de Bernaches et de Canards, des Grèbes et les rares Avocettes, à Pénerf.

Le 21/1, projection publique de films au Lycée ; au programme : le Faucon pèlerin, le Cormoran huppé, le Héron, l'Aigle de Bonelli, etc...

Sortie, peu fructueuse, du 27 avril à la recherche des Courlis dans les marais de Plouray, au pied des Montagnes Noires.

Par la suite, nous avons découvert 4 nids de Buse occupés à Pontcalleck, et exploré toutes les dunes de Gâvres à la rivière d'Etel.

Mais le sommet de l'année ornithologique aura été la sortie en Brière et dans les marais de Guérande, les 17 et 18 mai. Dans les marais de Guérande, nous avons observé des fous de Gorgesbleues, Cisticoles, des Sternes nicheuses... Nous avons été hébergés pour la nuit dans la maison du parc naturel de Brière. Le dimanche était consacré à l'exploration des roselières en barque. Sur le plus grand marais de France (7 000 ha), nous avons pu voir des Busards et Buses, un Faucon hobereau, un Milan noir, des Guifettes noires nicheuses, une colonie de Hérons, un Lorient, et entendre des Butors...

Le nombre d'espèces observées dans les sorties du club se monte aux environs de 155.

Pour l'avenir, il serait souhaitable d'approfondir des recherches déjà commencées sur des espèces précises (les Chouettes par exemple), et aussi de s'intéresser de près à certains secteurs menacés ou que l'on pourrait protéger : étang de Lannec, estuaire du Blavet, rivière d'Etel, environs de Carnac pour les sites côtiers. Pour l'intérieur, on pourrait envisager des recherches sur la vallée du Scorff, proche de Lorient, et sur laquelle travaillent plusieurs associations de défense. La contribution de l'ornithologie à l'étude de la vallée pourrait avoir des débouchés sur la nature, il faut tout faire pour lier l'ornithologie et la protection de la nature : voilà un but pour le club dans les années à venir. Enfin, il faudrait pouvoir faire une collecte plus méthodique des données qui affluent de tous les côtés, ce qui demanderait un important travail de mise en fiches et de cartographie.